

AGENDA COMMUNAL



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Plaines et
stages de
vacances

Voir pages
17 à 20

Jun-juillet 2021



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur  @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

juin-juillet 2021

SOMMAIRE

Brèves	2-3
Culture	4-5
Énergie	6-7
Police	7
Politique	8
Environnement	9
Espace public numérique	10-11
Évènements	11
Santé	12
Groupe d'action locale	13
Réunion d'information préalable	14-15
Enseignement	16
Jeunesse	17-20

BRÈVES

Des cartes postales pour mettre en valeur le patrimoine local de nos 5 villages

A L'INITIATIVE DE DELPHINE HAULOTTE, ÉCHEVINE DU PATRIMOINE, LA COMMUNE A DÉCIDÉ DE METTRE EN VALEUR LE PETIT PATRIMOINE.

En collaboration avec la Région wallonne et la Commission du Tourisme et du Patrimoine, composée de citoyens villersois, nous avons répertorié différents éléments du petit patrimoine se trouvant dans notre entité. La Commission a décidé de les mettre en avant par la réalisation de cartes postales.



Celles-ci sont gratuites et disponibles devant les guichets du Service Population et au Syndicat d'Initiative.

Infos questions : n'hésitez pas à contacter : Valérie Damanet
071/87.03.67

connectmyhome.be

TOUS VOS RACCORDEMENTS EN UNE JOURNÉE

ORES, la SWDE, Proximus et VOO s'associent pour vous proposer **Connect My Home**. Ce service coordonne à votre place vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau, au téléphone, à la télévision et à internet. Une seule journée suffit pour réaliser tous vos raccordements via une seule demande et sans frais supplémentaires.

Introduisez une seule et unique demande sur le site www.connectmyhome.be et sélectionnez les raccordements que vous souhaitez. ORES, la SWDE, PROXIMUS et VOO analysent la possibilité d'effectuer les raccordements de votre habitation simultanément et en une seule journée.



Suivez-nous aussi sur
Facebook @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
villers-la-ville@skynet.be

Date limite de réception des
informations pour la prochaine
parution : jeudi 15 juillet 2021



Découvrir, tester, analyser les modes de transports électriques et hybrides !

CE DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, À L'INITIATIVE DE JULIE CHARLES, ÉCHEVINE EN CHARGE DE LA MOBILITÉ ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DU COLLÈGE COMMUNAL, VILLERS-LA-VILLE ACCUEILLE LA SECONDE ÉDITION DU SALON BELGE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE ET HYBRIDE ! DE 10H À 18H, LES JARDINS DE LA MAISON COMMUNALE SERONT OCCUPÉS PAR DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORTS: MOTOS, SCOOTERS, TROTTINETTES, ONEWHEELS, VÉLOS, BORNES DE RECHARGEMENT, VOITURES,...

Ces engins seront testables et les nombreuses marques présentes répondront à toutes vos questions. Une belle occasion de pouvoir comparer rapidement les offres sur le marché.

L'objectif de cet événement est de permettre aux visiteurs de prendre connaissance de toutes les informations nécessaires liées à cette nouvelle alternative, à ces moyens de transports complémentaires. L'événement se veut festif, pédagogique et convivial. Un bar et une animation musicale sont prévus.



A noter aussi qu'à partir de 2023, l'avantage fiscal pour les voitures de société à carburant fossile sera progressivement démantelé. L'investissement dans des bornes de recharge sera déductible pour les particuliers et les entreprises. Le gouvernement souhaite que les voitures de société électriques deviennent la norme à partir de 2026.

Rappel utile concernant l'usage des remorques

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE REMORQUE ? VOUS N'ÊTES PAS SANS SAVOIR QUE VOUS AVEZ DES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE.

Les remorques sont classées en deux catégories en fonction de la masse maximale autorisée (MMA) :

MMA de maximum 750 kg

La remorque doit être munie de la reproduction de la plaque du véhicule tracteur et doit faire l'objet d'une déclaration via un formulaire en ligne (<http://monespace.wallonie.be>).

Le signe distinctif fiscal vous sera délivré par voie postale dès réception du paiement. Ce signe doit être conservé avec les documents de bord du véhicule tracteur.

En cas de dépossession de la remorque ou de fin d'utilisation sur la voie publique, celle-ci doit faire l'objet d'une révocation au moyen du formulaire en ligne. Le signe distinctif fiscal doit quant à lui être renvoyé par courrier postal ou déposé dans l'une des permanences du SPW.



MMA entre 751 kg et 3.500 kg

Cette remorque doit faire l'objet d'une immatriculation propre auprès de la DIV. En cas de dépossession de la remorque ou de fin définitive d'utilisation sur la voie publique, c'est la radiation de la plaque d'immatriculation qui met fin au paiement de la taxe de circulation.

Plus d'infos : SPW Fiscalité – Centre d'appel Fiscalité
081/33.00.01 – numéro gratuit 1718 – www.wallonie.be



Divertissements littéraires dans les jardins de la Maison communale de Villers-la-Ville



DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION « PLACE AUX ARTISTES » SOUTENUE PAR LE BRABANT WALLON ET À L'INITIATIVE DE MADAME ANNE-MICHÈLE PIERARD, 1^{ÈRE} ECHEVINE EN CHARGE DE LA CULTURE, DE MONSIEUR EMMANUEL BURTON, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE ET DU COLLÈGE COMMUNAL, NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR LE PROGRAMME DE « DIVERTISSEMENTS LITTÉRAIRES À VILLERS-LA-VILLE » QUI SE DÉROULERA DURANT CET ÉTÉ DANS LES JARDINS DE LA MAISON COMMUNALE.

Chaque dimanche à 17h00, du 18 juillet au 15 août 2021, durant un peu plus d'une heure, le public pourra assister à la présentation de textes sur divers thèmes définis. Récités ou lus par des comédiens professionnels et parfois agrémentés de musique au violoncelle pour une après-midi de plaisir simple, d'enchantement délicat et d'imagination rêveuse.

La direction artistique est assurée par **Patrick de Longrée** (Del Diffusion Villers Asbl), concepteur et organisateur des activités théâtrales de l'Abbaye depuis plus de 30 ans.



Le 18 juillet 2021 à 17h

« La Fontaine de l'amour »

La Fontaine est né il y a 400 ans et reste indémodable. Son secret : l'Amour ! En fables et en contes, mais aussi en extraits de lettres et d'anecdotes glanées ça et là dans ses écrits parmi ses biographies, un hommage au poète se veut musical et sera accompagné par la voix grave et douce du violoncelle de Sigrid Vandenberghe.

🎵 AVEC BRUNO GEORIS (RÉCITANT) & SIGRID VANDENBOGAERDE (VIOLONCELLISTE)

Le 25 juillet 2021 à 17h

« Mise en bouche ».

Le plaisir de la table est un plaisir partagé. Il a inspiré les poètes et les écrivains car bien écrire autant que bien manger est un art. La Bruyère mais aussi Verhaeren, Proust, Daudet participeront aux agapes.

🎵 AVEC BRUNO GEORIS & DANIEL NICODEME (RÉCITANTS)

Le 1^{er} août 2021 à 17h

« Un dernier vers pour la route »

Les terrasses et les cafés seront-ils ouverts en été ? Qu'importe, nous vous servirons du Victor Hugo, du Saint-Amand, du Edgar Allan Poe, du Paul Claudel, du Alphonse Daudet, et encore du Baudelaire et du de La Fontaine jusqu'à l'ivresse.

🎵 AVEC BRUNO GEORIS - DANIEL NICODEME - CLAIRE TEFNIN (RÉCITANTS)



Le 8 août 2021 à 17h

« La vie en beau ! »

C'est ce que crie Baudelaire, mais une beauté... diabolique ! Baudelaire est plus jeune que Jean de La Fontaine mais il fête quand même cette année ses deux cents ans. Comment et pourquoi un poète qui écrit comme Racine reste-t-il toujours moderne et est encore lu par un jeune public qui se reconnaît dans son propos ? Venez écouter la réponse en vers et en musiques.

🎵 AVEC BRUNO GEORIS (RÉCITANT) & SIGRID VANDENBOGAERDE (VIOLONCELLISTE)

Le 15 août 2021 à 17h

« Amour, amour, quand tu nous tiens... »

Pas de poésie sans amour. Pas d'amour sans poésie. L'un et l'autre se sont nourris mutuellement et ont offert aux amants et aux poètes les plus beaux sujets. Mais ceux-ci ne sont pas toujours pour les jeunes oreilles... !

🎵 AVEC BRUNO GEORIS - CATHERINE CONET - CLAIRE TEFNIN (RÉCITANTS)



Modalités pratiques :

PAF : 5€/séance et gratuit jusqu'à 12 ans !

Les réservations sont obligatoires

• par mail : ampierard@hotmail.com

• par téléphone : 0475/85.64.06 après 18h00

La réservation sera effective dès réception du paiement sur le compte : **BE54 0910 1256 8397**
(Communication : Place aux artistes + NOM)

Ces présentations seront organisées en fonction des règles sanitaires en vigueur aux moments de celles-ci.

Le prochain spectacle d'été à l'Abbaye de Villers : "LE PETIT PRINCE"

DE LA POÉSIE, DE LA MAGIE, DU RÊVE. COMME CHAQUÉ ÉTÉ, L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE ACCUEILLE UN GRAND SPECTACLE THÉÂTRAL DE PLEIN AIR.

Cet été, ce sera une adaptation théâtrale du "Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry. Le spectacle déploiera toute la théâtralité du conte et nourrira l'imaginaire du spectateur au fil des rencontres du Petit Prince avec de multiples personnages croisés sur les planètes ou dans son dialogue avec l'aviateur solitaire tombé, lui aussi, du ciel. La mise en scène d'Alexis Goslain développera un cheminement poétique où se croiseront l'amitié et le secret des étoiles. C'est comme une boîte magique qui sera déposée sous la voûte céleste au cœur des pierres séculaires de l'Abbaye de Villers.

Ce spectacle est présenté à l'Abbaye de Villers
du 13 juillet au 8 août 2021 à 21h30.

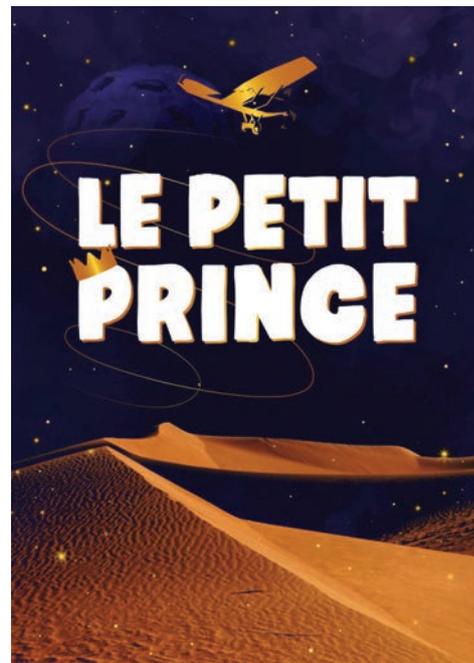
On ne voit bien qu'avec le cœur.

L'essentiel est invisible pour les yeux.

Le renard

Les Villersois disposent d'un prix promotionnel pour assister au spectacle : - 5 € de réduction par place

Cette réduction est valable en réservant via <https://deldiffusion.be/> en utilisant le code Promo « VILLERS » ; la réservation se fait de manière très simple via le site.



Jazz au vignoble 2021

LA TRADITIONNELLE SOIRÉE « JAZZ AU VIGNOBLE » ORGANISÉE PAR LA CONFRÉRIE DU VIGNOBLE DE L'ABBAYE DE VILLERS EN BRABANT SE DÉROULERA LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021.

Cette soirée débutera comme précédemment dès 18h* dans le vignoble même - notre petit clos de 20 ares - où vous pourrez admirer plus de mille pieds de Regent, Phoenix et Muscaris avant de vous diriger ensuite – au son d'un marching band – vers les ruines de l'abbaye, en passant par le jardin de l'abbé. C'est dans le cloître qu'un verre de Villers-la-Vigne® vous sera offert en apéritif.

Nous quitterons ensuite les ruines pour nous diriger vers le Moulin de l'Abbaye. C'est dans sa grande salle de restaurant que le repas 3 services vous sera offert par l'équipe du Traiteur Grégoire :

- | Opéra de saumon fumé sur mousse légère citronnée, lit de canapé moelleux et crevettes grises
- | Canette farcie de poire et foie gras, coulis de pleurotes, tourelle de pommes de terre gratinée au bacon
- | Impériale chocolat mandarine

Comme de coutume, ce repas sera animé par l'orchestre de jazz spécialement choisi pour l'occasion par notre équipe : « Besame ».

Le nombre de places étant limité à 150 personnes, la Confrérie se réserve le droit de clôturer anticipativement les inscriptions – ne tardez donc pas à vous inscrire !

Le formulaire d'inscription est d'ores et déjà disponible sur le site web de la Confrérie : www.villers-la-vigne.be

PAF : 35 EUR

Ce prix comprend :

- | l'entrée au vignoble,
- | l'apéritif: un verre de Villers-la-Vigne®,
- | le menu 3 services, servi à votre table,
- | le concert

Cette somme vous sera intégralement remboursée en cas d'annulation de l'événement.

*Fermeture des portes à 18h45.



Les 10 commandements de l'éco-conduite

LES VACANCES APPROCHENT ET PEUT-ÊTRE EN PROFITEREZ-VOUS POUR PARTIR VOUS OXYGÉNER UN OU PLUSIEURS JOURS ? SI CE TRAJET NE PEUT S'EFFECTUER QU'EN VOITURE, SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LIMITER VOTRE CONSOMMATION DE CARBURANT PAR QUELQUES TECHNIQUES D'ÉCO-CONDUITE ?



L'éco-conduite désigne un ensemble de règles permettant d'adopter une conduite économique et écologique. Elle consiste essentiellement à faire tourner le moteur à bas régime et à maintenir une conduite souple et une vitesse stable en évitant au possible les accélérations et les freinages brutaux. Meilleure pour l'environnement mais aussi pour votre véhicule et votre portefeuille, elle peut s'adopter par quelques gestes simples ! Il est estimé qu'elle permet d'économiser jusqu'à 20% de carburant !

Avant de prendre la route ...

1. ALLÉGER LE PLUS POSSIBLE SON VÉHICULE ET FAVORISER SON AÉRODYNAMISME

Le poids du véhicule impacte directement la consommation de carburant : 100 kg supplémentaires dans l'auto entraînent une surconsommation de 5%.

L'aérodynamisme joue également un rôle important dans la consommation. Les accessoires tels que coffres de toit, porte-bagages, porte-vélos, augmentent la résistance à l'air et donc la consommation.

De la même manière, rouler fenêtres ouvertes peut augmenter la consommation de +/-5% surtout à haute vitesse.

2. PRÉPARER SON ITINÉRAIRE ET PARTIR À TEMPS

Le GPS ou d'autres applications de calcul d'itinéraire(s) permettent de choisir le trajet avec le moins de kilomètres ou le trajet le plus rapide. Sauf exception, il permet d'éviter les détours, empêche de se perdre (et donc de parcourir des kilomètres pour rien) et fait gagner un temps précieux.

Partir à temps : mieux vaut arriver 5 minutes trop tôt que d'essayer de rattraper 5 minutes sur la route.

3. VÉRIFIER LA PRESSION DES PNEUS CHAQUE MOIS ET L'ÉTAT DU VÉHICULE

Rouler avec des pneus sous-gonflés accroît sensiblement la consommation de carburant : 2,4% par 0,5 bar de déficit. Une pression trop basse affecte aussi la tenue de route et la distance de freinage.

Les pneus se dégonflent naturellement, il est donc nécessaire de contrôler leur pression au moins une fois par mois. Le contrôle doit s'effectuer à froid, c'est-à-dire après moins de 3 kilomètres de roulage, sinon il faut attendre 10 minutes pour laisser refroidir les pneus.

La pression idéale des pneus est mentionnée sur une étiquette collée dans l'ouverture de la porte du conducteur ou à l'intérieur de la trappe à essence de votre voiture.

Une bonne géométrie du véhicule et un entretien régulier permettent également d'éviter les surconsommations.

Sur la route ...

4. UTILISER LES INSTRUMENTS DE BORD

Le compte-tours informe en permanence du régime du moteur (c'est plus précis que d'utiliser son oreille). On évite de monter trop haut dans les tours : on passe la vitesse supérieure dès 2000 tours/minute (moteur diesel) ou 2500 tours/minute (moteur essence et LPG).

Le régulateur de vitesse permet de rouler autant que possible à vitesse constante, à bas régime (avec un rapport de vitesse élevé, 5^{ème} ou 6^{ème} vitesse selon le véhicule).

L'indicateur de changement de vitesse indique le moment propice pour passer le rapport supérieur et rester à bas régime.

5. ROULEZ MOINS VITE

Diminuer sa vitesse de 10 km/h économise jusqu'à 1 litre par 100km : rouler sur l'autoroute à 110 km/h au lieu de 120 ne fait perdre que 4 minutes sur un trajet de 100 km.

Une conduite « sportive » entraîne un surplus de consommation qui peut atteindre 40 % en ville.

6. EVITEZ DE MONTER DANS LES TOURS

Pour les voitures à essence et LPG, le rapport supérieur doit être engagé avant 2500 tours/minute.

Pour les voitures diesel, il doit être engagé avant 2000 tours/minute.

Si l'on monte trop haut dans les tours, la consommation augmente sensiblement. Avec les moteurs modernes, il n'y a pas de problème à rouler à 50 km/h en 5^{ème}.

7. UTILISEZ LE FREIN MOTEUR

Décélérer doucement en relâchant l'accélérateur à temps, tout en laissant une vitesse engagée.

Dans les voitures modernes, l'injection est coupée lorsque la pédale d'accélération est relâchée.

Le frein moteur permet non seulement de réduire sa consommation et l'usure des freins mais il améliore également la sécurité routière et le confort des passagers.

8. ÉTEINDRE LE MOTEUR DU VÉHICULE LORSQU'ON EST EN STATIONNEMENT OU DANS UNE FILE D'ATTENTE

Utilisez le start & stop si votre voiture en est équipée. Si pas, dès 30 secondes d'arrêt (passage à niveau, chargement de passagers, consultation d'une carte, coup de fil...), il est intéressant de couper son moteur : cela engendre moins de bruit et de pollution. Quand on rallume le moteur, éviter d'appuyer sur la pédale d'accélérateur.

9. CONDUIRE COMME SI ON N'AVAIT PAS DE FREINS ET ANTICIPER !

Maintenir le plus possible une vitesse stable, en évitant de freiner et accélérer sans arrêt. Pour ce faire, l'anticipation du trafic est essentielle !

10. UTILISER LA CLIMATISATION À BON ESCIENT

L'électricité est produite à bord du véhicule par l'alternateur et consomme du carburant. La climatisation peut être très utile lors de longues conduites en pleine chaleur mais n'est pas nécessaire la plupart du temps. On évite donc de la laisser allumée par défaut. Idem pour le chauffage de la vitre arrière.

Évidemment, l'option la plus écologique reste de se passer de voiture. Mais ce n'est pas toujours possible...

Police

Un beau voyage... sans cambriolages !

VACANCES, J'OUBLIE TOUT ? IL N'Y A RIEN À FAIRE DU TOUT.
IL N'Y A RIEN À FAIRE, TENUE LÉGÈRE, C'EST TOUT.
NON !!! PAS DU TOUT, PAS DU TOUT !

- | Donnez l'impression que votre maison est occupée !
- | Faites relever votre courrier, donner les soins nécessaires à votre jardin, abaisser/relever les volets,...
- | Utilisez des minuteurs pour l'éclairage !
- | Au besoin, n'hésitez pas à faire appel à votre conseiller en prévention vol !
- | Verrouillez portes et fenêtres de votre habitation!
- | Prenez toutes les photos que vous souhaitez, mais ne les partagez qu'à votre retour !

Ce que vous pouvez faire avant votre départ en vacances :

- | Vous pouvez demander la surveillance de votre habitation auprès de nos services même si le risque zéro n'existe pas.
- | Complémentairement aux mesures que vous aurez prises, nos policiers travaillent pour vous permettre

de partir en vacances le cœur léger, en surveillant votre habitation dans le cadre de l'offre « La police veille ».

- | Demandez la surveillance gratuite de votre logement pendant votre période de vacances en complétant le formulaire que vous pouvez trouver sur le site internet de la zone de police Orne – Thyle : <https://www.police.be/5270/> ou en vous rendant directement dans l'une de nos antennes de police. Cependant soyez prévoyant, pensez à remplir et à nous renvoyer ce formulaire quelques jours avant votre départ en vacances.

Un beau voyage ... Sans cambriolage !

Partez en vacances l'esprit tranquille #1joursans

Consultez nos conseils de prévention cambriolage sur www.1joursans.be

Retour sur quelques décisions du Conseil Communal du 14 mai 2021

Finances

- | Eglise Saint-Laurent de Mellery : approbation du compte 2020 ;
- | Régie Communale Autonome : bilan et comptes 2020.

Clubs sportifs

- | Mesures de soutien en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise sanitaire : approbation.

Citoyens

- | Plateforme pour le service citoyen : approbation de la charte et du partenariat.

Code de roulage

- | Organisation de la circulation et du stationnement rue Catalogne ;
- | Canalisation de la circulation – Etablissement d'un îlot central rue de la Croix ;
- | Régime de priorité de la circulation rue de l'Enfer et rue de l'Abbaye ;
- | Canalisation de la circulation – Etablissement d'une zone d'évitement rue Ernest Deltenre ;
- | Canalisation de la circulation – Etablissement d'un dispositif surélevé rue de Piraumont ;
- | Canalisation de la circulation – Etablissement d'un passage pour piétons rue de la Drève, rue de la Station, rue de Villers ;
- | Etablissement d'un sens unique limité (SUL) double sens cyclable rue Jules Tarlier.

Bien communal

- | Vente d'un bien communal – rue Catalogne.

Conventions

- | Collecte des textiles ménagers – Les petits riens : renouvellement de la Convention (modification apportée à la précédente, renouvelées par le Conseil communal du 03 février 2021) ;
- | Collecte des textiles ménagers – Terre ASBL : renouvellement de la Convention ;
- | Intercommunale In BW : Convention de dessaisissement en matière de gestion du traitement des ordures ménagères et des encombrants ménagers (avenant n°1).

Energie

- | Rénovation énergétique de deux des cinq appartements de la rue Gustave Linet : approbation du principe des travaux, du cahier spécial des charges et du type de procédure.

Travaux

- | Pose d'un garde-corps aux deux cours de récréation de l'école de Tilly : approbation des conditions du marché ;
- | Construction d'un préau et de trois passages couverts à l'école de Marbais – Programme Prioritaire des Travaux (PPT) : approbation des conditions du marché ;
- | Achat de matériaux pour la création d'une piste cyclable à la rue de Chassart : approbation des conditions du marché.

Enseignement

- | Ouverture d'une demi-classe maternelle à l'école de Marbais à partir du 04 mai 2021.

Plus d'infos : villers-la-ville.be/comptendu

Un préau à l'école de Marbais

LE CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES POUR L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ÉCOLE DE MARBAIS À ÉTÉ VOTÉ LORS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAL DU 14 MAI.

Le projet s'articule autour de la construction d'un préau au niveau de l'entrée des primaires et de trois passages couverts qui relieront la section maternelle aux modules.

Le chantier de l'école de Tilly étant terminé, le Collège communal tient donc sa parole dans ce dossier et investira quelques 98.000€ TVAC.



ENVIRONNEMENT

Mais qu'est-ce donc que ce **support de sensibilisation** placé dans votre commune ?

IL S'AGIT D'UNE BÂCHE DU **CONTRAT DE RIVIÈRE DYLE-GETTE**, FRUIT D'UNE COLLABORATION AVEC VOTRE **COMMUNE ET LA ZONE DE POLICE LOCALE**, POUR VOUS RAPPELER QUE LES COMPORTEMENTS INCIVIQUES (EN RECRUESCENCE DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE LIÉE AU COVID 19) SONT PASSIBLES D'AMENDES.

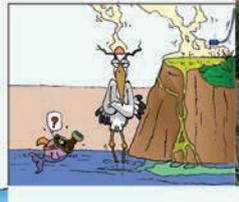
Les rivières et la nature en ont plus que marre !

Déchets de taille de jardins



**Amende administrative :
50 à 200.000 €**

Pulvérisation des berges et trottoirs



**Amende administrative :
50 à 200.000 €**

Déchets "sauvages"



**Amende administrative :
50 à 200.000 €**



aux comportements inciviques !

Votre Commune, la zone de police locale et le Contrat de rivière Dyle-Gette vous mettent en garde !

Nouveau décret «délinquance environnementale» - 6/5/2019
(partie VIII du code de l'environnement)

Le Contrat de rivière est soutenu par le Service public de Wallonie, les Provinces du Brabant wallon et de Liège et les 23 communes du bassin Dyle-Gette - Dessin : Yannick Pilon

Les thématiques suivantes sont abordées :

- ! Le dépôt des déchets végétaux (tontes, branches, litières...) et sauvages (remblais, encombrants...) qui est interdit sur les berges des cours d'eau. Il est aussi illégal partout sur le domaine public. Il en va de même pour les plus petits déchets : gants à usage unique, lingettes, mouchoirs en papier.... Leur place est dans la poubelle, pas dans la nature.
- ! La pulvérisation d'herbicides qui est interdite sur les berges des rivières. Mais nous constatons aussi encore et toujours trop de trottoirs jaunés (pour rappel : cette pratique est désormais strictement interdite aussi).

Nous espérons que ce nouvel élément dans votre paysage quotidien permettra de réveiller la conscience de certains citoyens et permettra à la nature et à nos rivières de se refaire une santé !

A Villers-la-Ville, durant l'été, elle sera placée au Parc Prés Saint-Pierre, à hauteur du Pont rue Catalogne et au niveau du parking du marché, rue de Marbais.

Pour en savoir plus, contactez-nous via le **071/87.03.89** ou **environnement@villers-la-ville.be** ou le Contrat de rivière Dyle-Gette au **081/24.00.40** ou par mail à **contrat.rivière@crdg.be**

Le nouveau sac bleu

A PARTIR DE CE 1^{er} JUILLET, IN BW A INTRODUIT LE NOUVEAU SAC BLEU DANS VOTRE COMMUNE.

Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique peuvent dès lors être triés avec les PMC.

Cela entraînera une forte baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage.

Plus d'informations :
www.lenouveausacbleu.be

in bw Fostplus



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Formation à l'utilisation de Cirkwi



CIRKWI (SITE INTERNET ET APPLICATION) EST UN OUTIL PRATIQUE ET GRATUIT QUI VOUS EMMÈNE EN BALADE ! UN SUPER OUTIL À CONNAÎTRE POUR VOS VACANCES EN BELGIQUE OU À L'ÉTRANGER ET POUR VOS PROMENADES LOCALES OU LOINTAINES.

Se promener...

En tant que promeneur, Cirkwi vous donne accès gratuitement à tous les itinéraires partagés sur la plateforme. Vous pouvez préparer votre sortie depuis votre ordinateur à la maison et imprimer une feuille de route ou emmener Cirkwi avec vous grâce à votre smartphone qui vous guidera tout au long du parcours !

... Créer et partager

Vous pouvez très facilement créer vos propres circuits de promenade, y pointer des lieux à ne pas manquer, les agrémenter de photos ou de vidéos et les partager. Vos contenus seront alors disponibles sur le site www.cirkwi.com et dans l'app Cirkwi.

On vous explique comment ça marche !
La formation sera théorique et pratique.

Vous souhaitez apprendre à utiliser Cirkwi, même si vous n'êtes pas très à l'aise avec les outils numériques ?

Inscrivez-vous et rejoignez-nous à l'EPN de Villers-la-Ville à l'une des deux séances soit, le mercredi 7 juillet, à 14h (pour les débutants) ou à 19h30 (pour les plus avancés)! Inscription via **071/870.352** ou media@villers-la-ville.be. Merci de préciser l'heure retenue. Attention, les places sont limitées et fixées dans le respect des mesures sanitaires.

Cette activité est organisée par le GAL Pays des 4 Bras, en collaboration avec la commune de Villers-la-Ville et Julie Charles, Échevine des Nouvelles Technologies.



L'Espace Public Numérique reprend ses formations !

VOUS POSSÉDEZ UN ORDINATEUR, UNE TABLETTE OU UN SMARTPHONE ET VOUS AVEZ BESOIN D'UN PETIT COUP DE POUCE ? VOUS ÊTES NOVICE EN LA MATIÈRE ET SOUHAITERIEZ SUIVRE NOS FORMATIONS ? LES BÉNÉVOLES DE L'EPN SONT LÀ POUR VOUS AIDER.

Une permanence est prévue tous les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous en téléphonant à Mme Villar – **071/87.03.52** ou maite.villar@villers-la-ville.be. Une semaine sur deux, une formation sera donnée sur différents thèmes pour répondre un maximum à vos besoins.



Nos formations reprennent le 17 août.

PROGRAMME AOÛT

Mardi 17/08 de 14h00 à 16h00 : « Mise à jour et sauvegarde des données de mon ordinateur »
Sauvegarder les données, les restaurer, récupérer Windows à l'aide d'un fichier image système, cloner le disque C.

Jeudi 19/08 de 14h00 à 16h00 : « Comment gérer ma boîte Gmail ? »
Les différents éléments retrouver dans une boîte mail, classer ses mails, récupérer un mail dans la corbeille, supprimer des emails.

Mardi 24/08 de 14h00 à 16h00 : Révision de la séance précédente
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

| Jeudi 26/08 de 14h00 à 16h00 : Révision de la séance précédente

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

| Mardi 31/08 de 14h00 à 16h00 : « Utilisation de mots de passe »

Sécurisation de mes mots de passe. Comment récupérer un login et un mot de passe ? Comment modifier un mot de passe ?

PROGRAMME SEPTEMBRE

| Mardi 07/09 de 14h00 à 16h00 : « Comment organiser ses dossiers et fichiers ? »

Comment classer mes dossiers dans des fichiers ? Comment créer des dossiers ? Comment déplacer des dossiers et des fichiers ? Comment retrouver vos fichiers au bon endroit ?

| Jeudi 09/09 de 14h00 à 16h00 : « Comment envoyer un email avec une pièce jointe ? »

Comment envoyer un message à plusieurs personnes ? Comment envoyer un email sans voir l'adresse email du correspondant ? Comment envoyer un fichier, une photo, un document, ... ?

| Mardi 14/09 de 14h00 à 16h00 : Révision de la séance précédente

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

| Jeudi 16/09 de 14h00 à 16h00 : Révision de la séance précédente

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

| Mardi 21/09 de 14h00 à 16h00 : « Utilisation de mots de passe »

Sécurisation de mes mots de passe. Comment récupérer un login et un mot de passe ? Comment modifier un mot de passe ?

| Jeudi 23/09 de 14h00 à 16h00 : « Les bases de la tablette »

Comment fonctionne une tablette ? Comment installer et désinstaller les applications ?

| Mardi 28/09 de 14h00 à 16h00 : Révision de la séance précédente

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

| Jeudi 30/09 de 14h00 à 16h00 : Révision de la séance précédente

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Renseignements : Villar M. – 071/87.03.52
ou maite.villar@villers-la-ville.be

ÉVÈNEMENTS

18 JUILLET

| Pique-nique à vélo

Groupe d'Action Locale Pays des 4 Bras & Syndicat d'Initiative – Maison des Jeunes de Mellery – 067/77.23.43

| Course cycliste ASBL Procyling 5140

Ludovic Draux – Départ parking Cooremans, rue des Savoyards - Tilly à 13h.

20 JUILLET

| Course cycliste «Tour de Wallonie»

Passage par Villers-la-Ville et Marbais

25 JUILLET

| Course cycliste ASBL Procyling 5140

Ludovic Draux – Départ Maison des jeunes, rue de Thébaïs - Mellery à 13h.

01 AOÛT

| Course cycliste Bioracer «Tour de Wallonie»

Ludovic Draux – Passage dans tous les villages de l'entité

21 AOÛT AU 26 SEPTEMBRE

| Parcours spectacle « La vallée secrète »

Abbaye de Villers-la-Ville – Tour des Sites – 02/736.01.29

29 AOÛT

| Course cycliste ASBL Procyling 5140

Ludovic Draux – Départ Plaine des sports, rue du Marais - Sart-Dames-Avelines à 13h.



SANTÉ

La Marche des Lumières de CAP48 à Villers-la-Ville

LE CHALLENGE SPORTIF ET SOLIDAIRE DES 100KM DE CAP48 REVIENT POUR UNE NOUVELLE ÉDITION DU 27 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE !

A L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DES AFFAIRES-SOCIALES ET DE LA SANTÉ, MADAME DELPHINE HAULOTTE, DU DÉPUTÉ-BOURGMESTRE, MONSIEUR EMMANUEL BURTON ET DE L'ENSEMBLE DU COLLÈGE COMMUNAL, CETTE ÉDITION SE CLÔTURERA, POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS, PAR UN ÉVÉNEMENT PRÉSENTIEL « LA MARCHÉ DES LUMIÈRES » À VILLERS-LA-VILLE.



Découvrez dès à présent ce qui vous attend !

Retrouvez-nous ce 17 octobre pour un événement familial, dans une ambiance festive et conviviale au cœur de Villers-la-Ville pour clôturer la campagne annuelle de CAP48.

Durant tout un après-midi, venez profitez de balades balisées, de la présence de confréries et d'artisans locaux dans les jardins de la Maison communale avec la possibilité de vous restaurer sur place.

En début de soirée, nous donnerons rendez-vous aux marcheurs des 100km pour réaliser un parcours qui illuminera les sentiers de Villers-la-Ville et ainsi parcourir leurs derniers kilomètres au profit de CAP48.

A vos agendas, rendez-vous le 17 octobre !



La recherche médicale pour la polyarthrite une nouvelle fois au centre des préoccupations

La polyarthrite est une maladie qui affecte les articulations, rendant les gestes du quotidien douloureux et la pratique d'un sport souvent impossible !

En 2020, les marcheurs des 100km de CAP48 ont récolté 235.467,00€ grâce au parrainage en ligne. Une somme qui a aidé au financement de la recherche médicale sur la polyarthrite de l'enfant et du jeune adulte.

Face à l'engouement des marcheurs et pour répondre à la nécessité de mettre à nouveau un coup de projecteur sur cette maladie encore méconnue aujourd'hui, les 100km de CAP48 2021 seront à nouveau consacrés à cette recherche médicale.

Les 100km de CAP48, du 27 septembre au 17 octobre

Les 100km sont un événement phare de la campagne de CAP48.

Le principe : en 21 jours, les participants devront parcourir 100km en courant, en marchant et en s'aidant des bonus proposés par des personnalités de la RTBF.

Grâce au parrainage en ligne, ils récolteront des dons pour la recherche médicale sur la polyarthrite.

Cette année encore, nous avons des ambassadeurs de choix : **Daniela Prepeliuc et Walid**, personnalités télé et radio de la RTBF, encourageront nos marcheurs et nous aideront à faire rayonner ce projet.

En participant à ce défi, vous serez invité à assister à « **La Marche des Lumières** » du 17 octobre.

Infos et inscription pour les 100km sur [cap48.be](https://www.cap48.be)

Pour tout renseignement complémentaire concernant « La Marche des Lumières »

Madame Cindy TIELEMANS au **071/87.03.84**

Madame Delphine HAULOTTE au **0486/50.82.92**

GROUPE D'ACTION LOCALE

Ateliers des Jardins d'Agricoeur : des formations professionnelles en maraîchage

**LE MÉTIER DE MARAÎCHER VOUS INTÉRESSE ?
VOUS HÉSITEZ À VOUS LANCER OU VOUS
RÉORIENTER DANS UN PROJET DE MARAÎCHAGE OU
D'ALIMENTATION LOCALE ? VOUS ÊTES MARAÎCHER
ET VOUS ÊTES INTÉRESSÉ D'ÉCHANGER SUR DES
TECHNIQUES SPÉCIFIQUES ?**

Le GAL Pays des 4 Bras vous propose une série d'ateliers pour acquérir et/ou perfectionner vos compétences en maraîchage. Retrouvez-nous cet été dans les Jardins d'Agricoeur à Frasnes-lez-Gosselies, le temps d'un après-midi. Lors de ces ateliers gratuits, notre animatrice Heidi vous accompagnera, en petit groupe et partagera avec vous ses connaissances en matière de techniques respectueuses de la nature.

I Mardi 20 juillet à 14h : Économiser l'eau dans mon exploitation

I Mardi 24 août : Prolonger la saison de mon exploitation : les légumes d'hiver

I Mardi 21 septembre : Faire ses propres semences

I Mardi 12 octobre : Se lancer dans la culture des chicons

Aucun prérequis n'est nécessaire.



Maintien des activités en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

Nombre de places limité (10 personnes en extérieur).

Inscription souhaitée.

Lieu : les Jardins d'Agricoeur, chaussée de Bruxelles 607 (passage en face du 587) – 6210 Frasnes-lez-Gosselies.

Infos et inscriptions : formation@paysdes4bras.be, 0472/59.06.01.

Je vais à l'école autrement !

**APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAIL, LES CARTES D'ACCESSIBILITÉ
AUX ÉCOLES DE MARBAIS ET TILLY SONT ENFIN PRÊTES !**



Issues d'une collaboration entre le GAL Pays des 4 Bras et la Commune de Villers-la-Ville, celles-ci visent à favoriser les modes de déplacement doux pour se rendre à l'école. Le 18 mai dernier, les outils étaient présentés à l'école de Tilly dans le cadre d'ateliers de sensibilisation organisés pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaires, avec l'ASBL Apper et le soutien de la Province du Brabant Wallon. Fin juin, c'était au tour des élèves de l'école de Marbaïs de discuter mobilité douce et sécurité routière.



RÉUNION D'INFORMATION P

Nouveaux projets éoliens : avis défavorable du Collège Communal

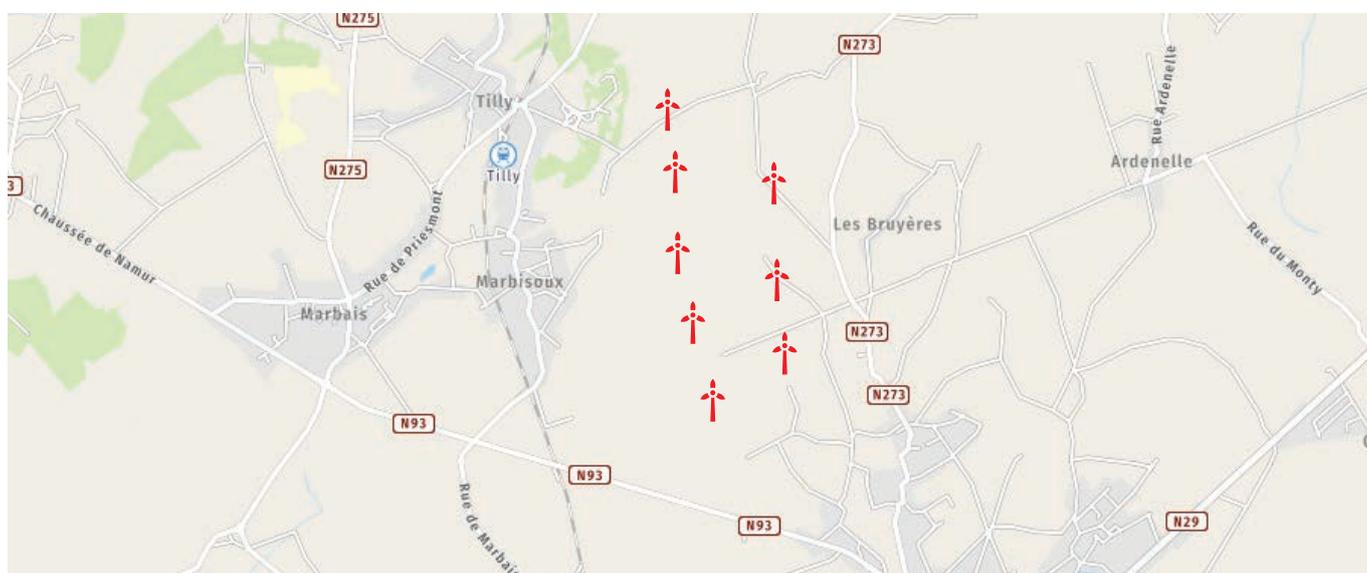
EN À PEINE QUELQUES MOIS, PLUSIEURS PROJETS D'IMPLANTATION DE PARCS ÉOLIENS SUR NOTRE TERRITOIRE ONT ÉTÉ PORTÉS À LA CONNAISSANCE DU COLLÈGE COMMUNAL ET DE LA POPULATION VILLERSOISE. PETIT RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION :

Projet New Wind – 8 éoliennes – Marbisoux

La société namuroise New Wind a annoncé son souhait de construire et d'exploiter huit éoliennes d'une puissance totale maximale de 35 mégawatts et d'une hauteur de 180 mètres sur des terrains agricoles entre Marbisoux et Sombreffe. En réalité, quatre mâts sont envisagés sur notre territoire.

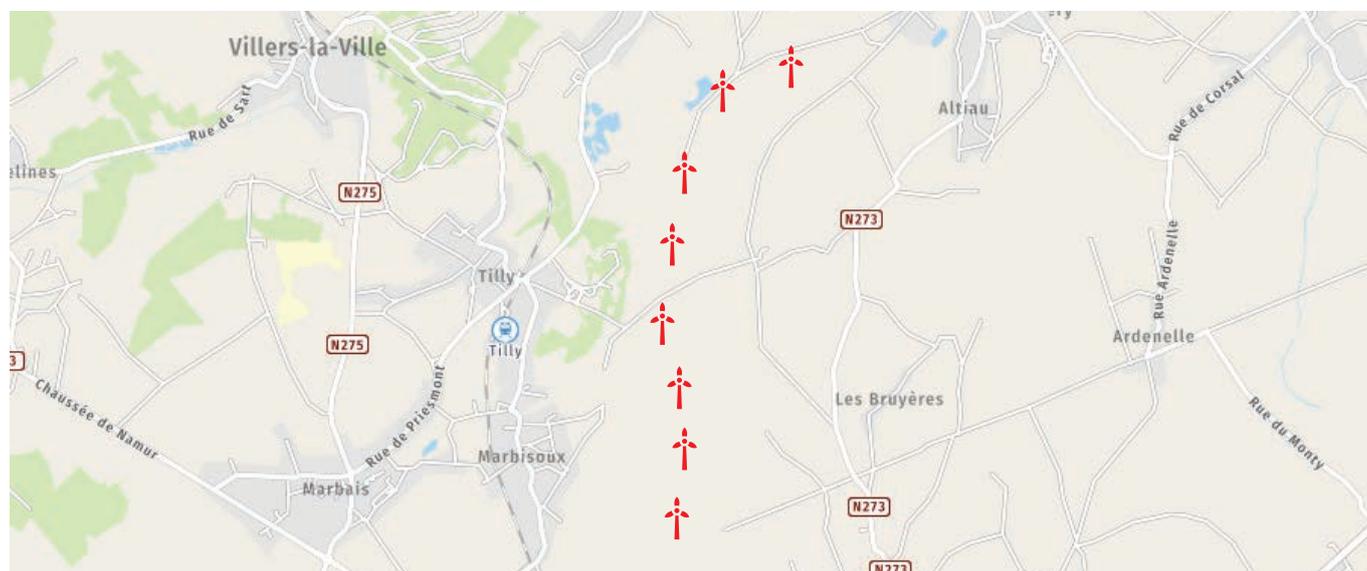
Une réunion d'information a eu lieu début du mois de mars de manière virtuelle.

Une pétition contre ce projet a été lancée par des citoyens de Villers-la-Ville, Chastre, Fleurus et Sombreffe.



Projet Storm – 8 éoliennes – Réserve naturelle de Gentissart – Est de Tilly et Marbisoux

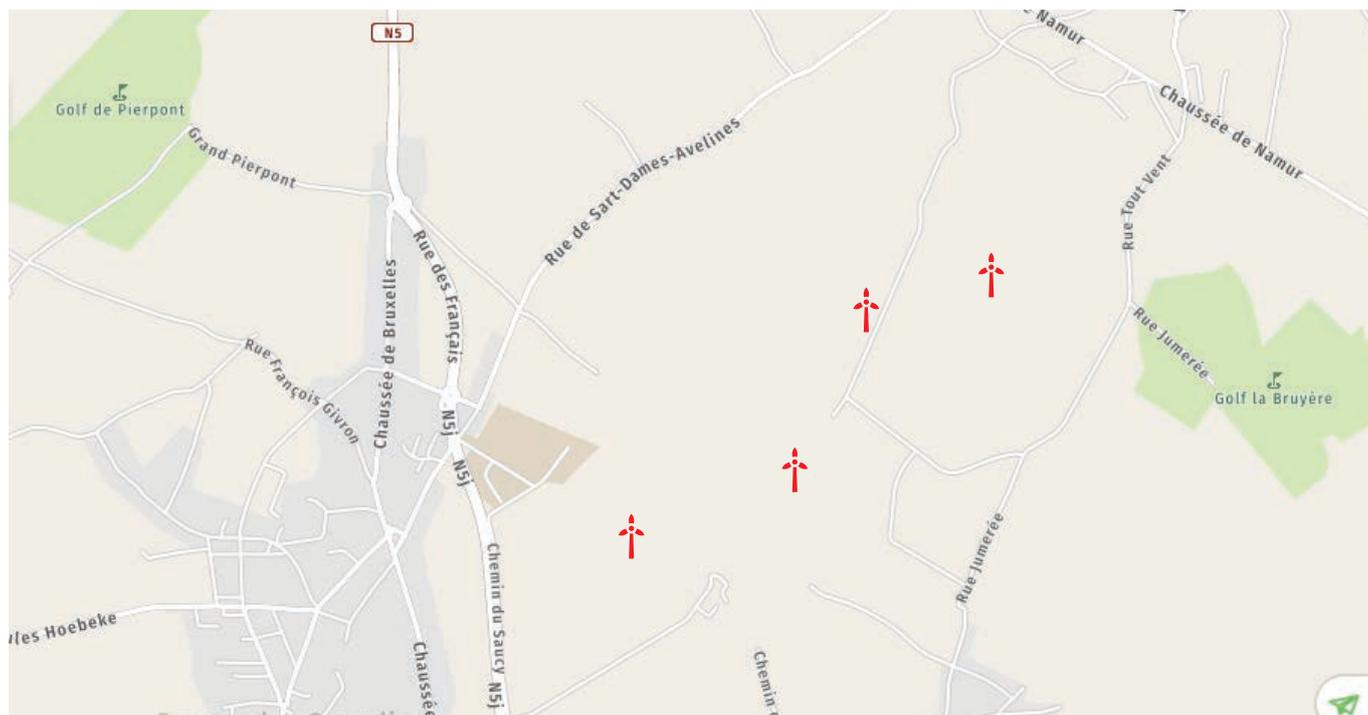
Basée à Anvers, la société Storm a présenté le même type de projet que sa concurrente New Wind pour 8 éoliennes d'une hauteur située entre 180 et 200 mètres. Un des 8 mâts serait installé sur le territoire de Chastre. Ce parc produira de l'électricité verte pour 21.600 familles. Une réunion d'information a eu lieu ces 3 et 4 juin de manière virtuelle.



RÉALABLE

Projet Aspiravi – 4 éoliennes – Sart-Dames-Avelines

La société Aspiravi, basée à Harelbeke a fait part de son intention d'implanter un parc de 4 éoliennes de maximum 180 mètres et d'une puissance totale de 12 à 24 mégawatts sur le territoire de Sart-Dames-Avelines et des Bons Villers. En réalité, trois éoliennes seraient implantées sur notre Commune. Le projet vise à produire de l'électricité verte pour 15.400 ménages. Une réunion d'information a eu lieu ces 3 et 4 juin de manière virtuelle.



Les étapes clés de la procédure d'autorisation

1. **Réunion d'information préalable (RIP)**
(les trois projets ont déjà été présentés) ;
2. **Etude d'incidences**
3. **Demande de permis unique** : la mise en œuvre d'un projet éolien requiert à la fois un permis d'urbanisme pour sa construction ainsi qu'un permis d'environnement pour son exploitation. Cette demande de permis doit être introduite auprès de la commune ;
4. **L'enquête publique** : pendant 30 jours, les pièces du dossier de la demande de permis sont consultables à la Maison communale ;
5. **La décision** : les fonctionnaires techniques et délégués de la Région wallonne statuent sur la demande de permis unique. Leur décision sera motivée au regard des divers avis recueillis ;
La commune donne un avis mais la décision finale revient à la Région wallonne.
6. **Le recours éventuel**

Position de la Commune

Le Collège communal n'est pas favorable à ces nouveaux projets, et à la démultiplication de petits parcs éoliens en général. La production éolienne de notre commune avoisine les 42,8 GWh ce qui équivaut à la consommation énergétique de +/- 12.690 ménages, soit déjà 3 fois les besoins actuels en électricité sur notre territoire.

D'autres options existent

Au niveau du parc existant à Marbais, des turbines plus performantes pourraient venir remplacer les turbines existantes en fin de vie, afin d'augmenter leur production électrique.

D'autres sources d'énergie renouvelable pourraient également être envisagées afin de favoriser le mix énergétique, comme le photovoltaïque par exemple et ainsi limiter les risques de saturation du réseau électrique en période de grands vents.

ENSEIGNEMENT

Plaisir d'apprendre

LA CRISE COVID-19 A INDÉNIABLEMENT PERTURBÉ LE CYCLE D'APPRENTISSAGE ET LA CONSTRUCTION PERSONNELLE DE NOS JEUNES. LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ONT ÉTÉ PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS PAR L'ENSEIGNEMENT HYBRIDE OU À DISTANCE. L'ANNÉE SCOLAIRE QUI SE TERMINE FUT SOURCE DE DÉMOTIVATION, DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, D'ISOLEMENT, ETC... POUR BEAUCOUP DE JEUNES.



Bien conscients de cela, Emmanuel Burton, Député-Bourgmestre en charge de l'Enseignement et Anne-Michèle Pierard, 1^{ère} Echevine en charge de la Jeunesse, ont décidé de lancer le projet « **Plaisir d'Apprendre** » dans notre belle Commune. Ce projet, initié par le Ministre Pierre-Yves Jeholet, vise la remédiation scolaire couplée à des activités sportives et/ou culturelles, pour les élèves de 6^{ème} primaire à la 5^{ème} secondaire. La remédiation portera principalement sur le français, les mathématiques, les sciences et les langues. Elle s'organisera la semaine du 23 au 27 août 2021.

De manière pratique, nous recherchons, pour l'encadrement des ados :

I Etudiants des Universités ou Hautes Ecoles issus des filières pédagogiques (aptes à soutenir les élèves dans les matières suivantes : math, français sciences et langues (néerlandais – anglais)).

I Prêts à assurer le soutien pédagogique dans les matières ci-dessus et **possédant des compétences en animations sportives-culturelles.**

I Une expérience dans le domaine du soutien scolaire est un plus.

I Disponible la semaine du 23 au 27 août 2021.

*Rémunération : 10,50€ brut de l'heure

* **Candidatures à rentrer pour le 15 juillet 2021** au service ATL.

**NOUS
RECHERCHONS**

Pour les jeunes villersois de 12 à 16 ans en difficulté scolaire, nous offrons :

I Une semaine de remédiation et de soutien scolaire, accompagné d'**activités sportives et/ou culturelles**

I Participation aux frais : 5 € pour la semaine complète

I Inscriptions obligatoires au service ATL

I Nombre de places limité

Ces activités se dérouleront dans le plus grand respect du protocole sanitaire qui sera d'application à ce moment-là.

Informations et inscriptions : Ann Donneaux, coordinatrice ATL - **071/87 03 63** - atl@villers-la-ville.be

**NOUS
OFFRONS**

JEUNESSE

Quelques nouvelles du Conseil communal des enfants (CCE) !

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE QUE NOUS CONNAISSONS, NOS CONSEILLERS ONT DÛ REVOIR LEUR MODE DE FONCTIONNEMENT DEPUIS LEUR PRESTATION DE SERMENT DU 7 OCTOBRE 2020.



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que des réunions virtuelles se sont tenues très régulièrement. Diverses thématiques ont été soulevées et ils ont choisi de réfléchir et de réagir face au racisme dans les écoles.

C'est pourquoi, ils vous invitent à découvrir leur travail autour d'une vidéo réalisée par leurs soins qui est disponible sur les sites internet et les réseaux sociaux des différentes écoles de notre entité.

Ils espèrent dans les semaines à venir mener d'autres projets comme organiser une balade, vendre des produits Télévie mais aussi se retrouver tous ensemble pour une soirée de détente et d'échanges.

Ci-dessous : les pages facebook et les adresses internet des écoles et de la commune où se retrouvera notamment la vidéo du Conseil communal des enfants.

Ecole Communale de Marisoux :
<https://ecolemarbisoux.villers-la-ville.be>

f : Ecole Communale de Marbisoux

Ecole Communale de Marbais :
<https://ecolemarbais.villers-la-ville.be>

f : Ecole Communale de Marbais

Ecole Communale de Tilly :
<https://ecoletilly.villers-la-ville.be>

f : Ecole Communale de Tilly

Ecole communale de Villers-la-Ville :
<https://ecolevillers.villers-la-ville.be>

f : Ecole communale de Villers-la-Ville

Ecole libre Saint-Nicolas de Sart-Dames-Aveline :
<http://www.e-s-n.be>

f : Ecole libre Saint Nicolas de Sart-Dames-Avelines

Administration communale de Villers-la-Ville:
<https://www.villers-la-ville.be>

f : @1495VillerslaVille

Le Député-Bourgmestre, Emmanuel Burton et la 1^{ère} Echevine en charge de la Jeunesse, Anne-Michèle Pierard remercient vivement les jeunes conseillers pour leur courage et leur ténacité en cette période difficile.

A la découverte des drones

TU AS ENTRE 12 ET 15 ANS ET TU SOUHAITES EN SAVOIR PLUS SUR LES DRONES ?

La Première Echevine en charge de la Jeunesse, Anne Michèle Pierard, te propose en collaboration avec le Groupe d'Action Locale (GAL Pays des 4 Bras) et l'ASBL Animagique, de partir à la découverte de ces nouveaux aéronefs sans équipage grâce à des initiations et des entraînements.

Organisées dans le cadre des plaines d'été, ces animations auront lieu du 05 au 09 juillet.

Inscriptions et renseignements : Ann Donneaux –
 ATL : **071/87.03.63** – atl@villers-la-ville.be



GAL Pays des 4 Bras



Animagique

Plaine de Villers-la-Ville

COMME CHAQUE ANNÉE, VOS ENFANTS POURRONT SE RETROUVER POUR S'AMUSER À LA PLAINE DE VILLERS QUI SE DÉROULERA DU 5 JUILLET AU 15 AOÛT.



Pour tous les enfants de 2,5 ans à 15 ans.

Rendez-vous sur le site Animagique pour l'inscription: <https://www.animagique.be/plaine-de-villers-la-ville>

Prix : 35€/semaine Villersois, 45€/semaine autres communes.

Infos : villers@animagique.be - 0474/85.72.90

Grand jeu des familles

LA PLAINE DE VACANCES DE VILLERS-LA-VILLE AVEC SES ANIMATEURS, ORGANISENT UNE ANIMATION À VIVRE EN FAMILLE CE 21 JUILLET 2021 À L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS À PARTIR DE 10H.

Au programme :

- un jeu de piste parsemé de surprises dans les plus beaux endroits de notre commune;
- un stand de petite restauration et un bar seront à votre disposition lors de votre retour à l'école communale de Villers.

Pour participer, inscrivez-vous via ce lien : shorturl.at/wyDQS.



Mini camp de la plaine de Villers

VOTRE ADO NE SAIT PAS QUOI FAIRE CET ÉTÉ? IL NE VEUT PAS ALLER EN STAGE CAR IL A PEUR DE NE PAS S'AMUSER? IL AIME FAIRE DE NOUVELLES RENCONTRES ?

Nous avons la solution, **LE MINI-CAMP DES ADOS DE LA PLAINE DE VILLERS**. Nous comptons déjà quelques inscriptions mais il en reste quelques unes.

Proposé aux ados à partir de 12 ans, Il se déroulera du 12 au 16 juillet dans la région de Han-sur-Lesse.

Rendez-vous sur le site Animagique pour l'inscription.

Prix : 125€ Villersois, 135€ autres communes.

Touki fête la fin des vacances

!! SURPRISE !! LA FÊTE CONTINUE CHEZ ANIMAGIQUE...

Au moment où la plaine se termine Touki Villers reprend du service. Pendant les deux dernières semaines du mois d'Août vos enfants vont fêter la fin des vacances à l'école de Villers-la-Ville. Bricolage, cuisine, jeu dans les bois, grand jeu dans l'abbaye,... sont au programme.

Dates : 1^{ère} semaine : du lundi 16 août au vendredi 20 août 2021
2^{ème} semaine : du lundi 23 août au vendredi 27 août 2021

Ecole : école communale de Villers-la-Ville

Adresse : rue Jules Tarlier 34, 1495 Villers-la-Ville

Inscriptions à l'avance obligatoires par téléphone ou par mail

Contact : Julie Seghin 0474/67.56.83 - touki.villers@gmail.com

Facebook : Touki Villers

Tarif du stage hors garderie : 65€

Activités : 9h à 16h - **Garderies :** 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h



Tour d'horizon des stages d'été 2021 sur Villers-la-Ville

PLAINE DE VILLERS ET MINI CAMP

Voir page 18.

TOUKI

Voir ci-dessus..

PLAISIR D'APPRENDRE

Voir page 16.

ANIMAFUN

Du 12 au 16 juillet, du 26 au 30 juillet, du 2 au 6 aout.

De 2,5 à 15 ans.

Complexe sportif de Villers-la-Ville.

Jeux, cuisine, bricolage, nerf, Kholanta, overboard,...

Garderie dès 7h30 jusque 18h00.

www.animafun.be

Aline - Animafun asbl

0478/36.05.63

GOLF DE LA BRUYÈRE

Du 28 juin au 2 juillet, du 19 au 23 juillet, du 2 au 6 août, du 16 au 20 août.

De 9h à 16h.

Pour enfants de 6 à 16 ans.

Préparation des badges le matin, parcours et basegolf l'après-midi.

150€ pour la semaine et possibilité d'avoir un repas chaud avec boissons pour 10€ par jour, 12€ pour les plus de 12 ans.

Nicolas Theys

0498/25.26.20

theys.nicolas@gmail.com - labruyere-nicolas.pro

LES PETITS BALLONS

Du 19 au 23 juillet (congé le 21) «Tous au jardin», du 26 au 30 juillet «En route les pirates», du 02 au 06 août «Tour du Monde en 5 jours».

De 2 ans et demi à 7 ans.

85€/la sem. de 5 jours, 70€/la sem. de 4 jours.

Stages ludiques et éducatifs.

École de Marbisoux.

marie.legein@hotmail.com

«stages petits ballons»

LES PETITS ARTISANS

Du 05 au 09 juillet, du 12 au 16 juillet, du 23 au 27 août.

De 6 à 12 ans.

Un stage fun, créatif et ludique + des activités à l'extérieur.

www.lespetitsartisans.be/stage

VERTT

Du 12 au 16 juillet, du 16 au 21 aout.

De 9h à 16h.

VTT/VOLLEY en collaboration avec le **club Villers-Volley**. La semaine est organisée en 5 demi-journées de VTT et 5 demi-journées d'initiation au Volleyball.

Pour les enfants de 7 à 12 ans.

Complexe sportif de Villers-la-Ville.

Du 5 au 9 juillet, du 23 au 27 aout.

De 9h à 16h.

FULL VTT pour les mordus de deux roues.

Au programme près de 6h /jour de VTT.

Deux jours au départ du complexe sportif de Villers-la-Ville et trois jours en déplacement sur les différents spots VTT de la région (bois des rêves,...).

www.vertt.be/stages-vtt-ete-2021

LES AVENTURES DE JACO À MELLERY

-  1 et 2 juillet (mini stage), du 5 au 9 juillet, du 12 au 16 juillet, du 19 au 23 juillet, du 16 au 20 août, du 23 au 27 août.
-  Enfants de 3 ans à 12 ans répartis en groupe d'âge.
-  De 9h à 16h avec possibilité de garderie à partir de 8h jusque 17h30.
-  Activités de la ferme, soin des animaux, entretien du potager, cuisine nature, jeux au grand air, etc.
-  120 € par enfant, 85 € pour le deuxième enfant, 100€ pour la semaine de 4 jours. Collations «artisanales et bio» et garderie incluses.
-  Maison des jeunes de Mellery, rue de Thébais, 57H
-  www.jaco-stages.be
-  mathieu@jaco-stages.be

LET'S SPORT

-  Du 5 au 9 juillet, du 16 au 20 août, du 5 au 9 juillet.
-  De 9 à 16h.
-  Stage Koh Lanta  (6-12 ans),
Stage psycho-vélo  (2,5 à 5 ans),
Stage Fort Boyard  (6-12 ans),
Stage psycho-vélo  (2,5 à 5 ans).
-  Complexe sportif de Villers-la-Ville
-  Garderie gratuite de 8h à 17h.
-  lets.sport2020@gmail.com
-  **0499/13.30.35** (Simon Dortu)
ou **0472/44.97.54** (Jean-François Maréchal)
-  110€
-  <https://www.facebook.com/Lets-Sport-2020-110916927287535/>
-  <https://letssport2020.wixsite.com/website>

SPORTS ET DÉCOUVERTES

-  Du 19 au 23 juillet, du 9 au 13 août, du 16 au 20 août.
-  De 9h à 16h.
-  Garderie est possible de 8h à 17h30.
-  Sports de ballons, les jeux, le judo, la gymnastique, le vélo ainsi qu'une foule d'activités fun.
-  De 2,5 ans à 12 ans.
-  100€
-  Complexe sportif de Villers-la-Ville.
-  Schellens E.
-  **0492/93.80.95**
-  sportsetdecouvertes@hotmail.com

LES PETITS SEMEURS DE SENS

-  Du 5 au 9 juillet  de 2,5 à 5 ans,
du 23 au 27 août  de 6 à 12 ans.
-  120€ (-10€ pour les frateries) goûter, repas et garderie compris.
-  Activités autour du potager, méditation, réflexes archaïques, octofun, créativité.
-  Rue de la Pêcherée, 3 - Marbais.
-  **0475/21.17.72**
-  elise.marichal@regaindesens.be

MOUVE TOI

-  2 au 6 juillet, du 9 au 13 juillet et du 6 au 10 août.
-  De 3 ans à 12 ans.
-  Psychomotricité, olympiades, multi-aventures, Kolhanta, ... Un grand choix de thèmes.
-  École Libre Saint-Nicolas de Sart-Dames-Avelines.
-  De 9h à 16h.
-  Possibilité de garderie de 8h à 17h30 (0,50€ la demi-heure entamée).
-  95€ - 85€ pour le deuxième enfant et/ou si plusieurs semaines de stage en été.
-  www.mouvetoi.be
-  Pauline Braconnier  **0498/40.48.89**

AU HARAS DES AVELINES

-  Du 27 juin au 2 juillet, du 4 au 9 juillet, du 18 au 23 juillet, du 25 au 29 juillet, du 8 au 13 août, du 15 au 20 août.
-  Stages équestres (internat ou externat).
-  De 6 à 17 ans suivant les stages.
-  L Gierech  **0474/47.77.09**
-  www.haras-des-avelines.be

COACH'IN

-  Du 5 au 9 juillet «multisports», du 12 au 16 juillet «aventure», du 19 au 23 juillet «sciences et animaux», du 26 au 30 juillet «cuisine et bricolage», du 2 au 6 août «multisports», du 9 au 13 août «DIY-zéro dechet», du 23 au 27 août «émotions et estime de soi».
-  de 9h à 16h.
-  De 7 à 11 ans.
-  Marbais
-  125€ - 150€
-  coachinasbl@gmail.com

K-RIXE

-  Du 2 au 6 août
-  De 6 à 12 ans
-  165€ (activités, matériel, collation).
-  Stage multisports autour du Krav-Maga et diverses activités (Jeux en plein air, initiation à la relaxation, atelier « Comment réagir face au danger », ...).
-  Complexe sportif de Villers-la-Ville.
-  <https://k-rixe.com/stage-kids>
-  event@k-rixe.com  **065/980.980**

RC VILLERS-LA-VILLE

-  Du 9 au 13 août, du 23 au 27 août.
-  Foot et multisports, repas chaud à midi, gouter en fin de journée, activité surprise, récompense et souvenir en fin de stage.
-  Filles et garçons de 4 à 16 ans.
-  de 9h à 16h.
-  Garderie gratuite de 8h et jusque 18h.
-  www.rcvlv.be